

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

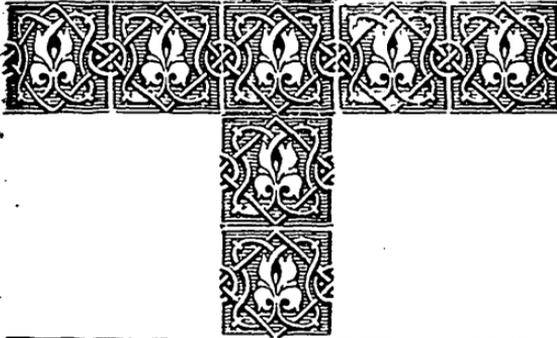
10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

8ème ANNÉE

No. 7

1er JUILLET

1894



REVUE  
DU  
TIERS-ORDRE  
ET DE LA  
TERRE SAINTE

— ❧ —  
BULLETIN MENSUEL  
PUBLIÉ PAR LES  
FRANCIŒAINS  
DE  
L'OBSERVANCE  
DE  
MONTREAL

— ❧ —  
AVEC L'APPROBATION DU  
MINISTRE GENERAL  
DE TOUT L'ORDRE DE  
ST - FRANÇOIS  
ET DE  
L'AUTORITE DIOCESAINE



Envoyez \$1.00

PRIX DE

L'ABONNEMENT ANNUEL

AU RÉDACTEUR



Rue Saint Paul

279

M. M. C. GALARNEAU

Montréal,



# SOMMAIRE.



St François d'Assise, p. 234. — Etude sur le Tiers-Ordre de St François, p. 238. — Question pratique, p. 242. — Pèlerinage des Sœurs du Tiers-Ordre de Montréal à Ste Anne de Beaupré, p. 245. — Stations du chemin de la croix, p. 249. — Correspondance de Rome, p. 253. — Pèlerinage de N.-D. d'Afrique p. 259. — La tunique sans couture de Notre-Seigneur exposée à Argenteuil, p. 263. — Chronique franciscaine, p. 264. — Bibliographie, p. 266. — Remerciements adressés à notre bon Frère Didace, p. 267. — Mérologie, p. 269. — Indulgences p. 269.

## AVIS.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE LES POUVOIRS ET LES RENSEIGNEMENTS TOUCHANT LE TIERS-ORDRE, — LE CHEMIN DE LA CROIX PERPÉTUEL, — LE CORDON SÉRAPHIQUE ; DE MÊME AUSSI POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION DE LA *REVUE*, S'ADRESSER AUX PP. FRANCISCAINS, 1222, RUE DORCHESTER, MONTRÉAL.



✎ Nous prions nos abonnés qui ne l'ont pas encore fait d'envoyer au plus tôt leur abonnement à M. C. M. GALARNEAU, 279, rue S. Paul, Montréal. Ils recevront aussitôt la *Vie de St François* donnée comme *Prime* aux abonnés de la *Revue*.

Les Zélateurs et Zélatrices de Montréal et d'ailleurs sont autorisés à percevoir les abonnements pour les verser ensuite entre les mains de M. le Gérant.

Toute personne qui procure 12 abonnements a droit à un numéro de surplus par douzaine.

Les Pères Franciscains de Montréal ne reçoivent pas d'honoraires de messe et *n'autorisent personne à en recevoir pour eux* ; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs.

Chaque *Mercredi*, une messe est dite tout spécialement pour les abonnés de la *Revue*

Xme ANNEE

1894



1er JUILLET

No. 7



**Revue du Tiers-Ordre**  
**ET DE LA**  
**Terre-Sainte**

**SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.**

XXXIX

LES STIGMATES DE SAINT FRANÇOIS, 1224.

**J**USQU'A présent par la grâce du Sauveur, nous avons rapporté la vie et les actes accomplis par notre B. P. François jusqu'à la dix-huitième année de sa conversion ; il nous reste à raconter ce qui s'est passé dans les deux dernières années de son existence." (1 Cél., 2. p. c. 1.)

"Or, à une certaine époque, le Bienheureux et Vénérable Père voulut se retirer des foules qui accouraient chaque jour pieusement pour le voir et l'entendre. Il gagna donc sur la montagne de l'Alverne, un lieu paisible où dans le secret de la solitude, il pourrait s'appliquer tout à fait à Dieu seul et secouer la poussière mondaine dont il aurait pu couvrir son âme dans ses relations avec les hommes. Car il avait pour habitude de partager de telle sorte le temps qui lui était accordé pour mériter

la grâce divine, qu'il en donnait selon qu'il lui semblait opportun, une partie au salut du prochain et qu'il consommait le reste dans d'heureuses retraites. Il prit donc avec lui quelques compagnons, en petit nombre, dont la vie plus sainte que celle des autres lui était connue ; ceux-ci devaient le protéger contre les visites et l'importunité des hommes et lui garder soigneusement et de toute manière sa tranquillité.

“ Il commença par observer le jeûne de 40 jours qu'il avait coutume de consacrer à l'archange St Michel. Après y avoir persévéré quelque temps dans une oraison continuelle et dans une fréquente contemplation, qui répandit dans son âme des consolations extraordinaires, et lui procura d'une manière ineffable la familiarité avec Dieu, il désira connaître ce qui pourrait bien en lui-même le rendre plus agréable au Roi éternel. Il rechercha avec grande attention et désira avec un saint empressement de savoir de quelle manière, par quelle voie ou par quel désir, il serait capable de s'attacher plus parfaitement au Seigneur selon le conseil et le bon plaisir de la volonté divine. Tant qu'il vécut, en effet, ce fut toujours sa suprême philosophie, son suprême désir de chercher cordialement près des simples comme des sages, des parfaits et des imparfaits, comment il pourrait trouver la voie de la vérité et parvenir à ce qu'il y a de mieux.

“ Car quoique le plus parfait des parfaits, il méprisait sa perfection et se réputait le dernier de tous. Il avait goûté en effet, et il avait vu combien est doux, suave et bon le Dieu d'Israël pour ceux qui ont le cœur droit et le cherchent en toute simplicité et sincérité. Une douceur, une suavité infuse, accordée à un très petit nombre d'âmes privilégiées, et qu'il sentait descendre sur lui, le forçait à sortir complètement de lui-même ; il était rempli d'une telle joie qu'il cherchait de toute manière à passer tout entier là où il était déjà entré en partie, en s'élevant au-dessus de lui-même. Animé par l'esprit de Dieu, il était prêt à endurer les angoisses de l'esprit, et même si on le lui eût demandé, toutes les souffrances corporelles afin que le Père céleste, dans sa miséricorde, accomplît sa volonté en lui.

“ Le Seigneur lui révéla donc un jour intérieurement, qu'en consultant le livre des Evangiles, il y apprendrait, de la part de Jésus-Christ, ce que Dieu aurait le plus agréable en lui et par lui.

“ Or, on avait élevé un autel dans l'ermitage où il demeurait ; François ayant pris le livre des saints Evangiles, le déposa avec

révérence sur l'autel, puis, en oraison, plus encore de cœur que de corps, il suppliait humblement le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation de daigner lui manifester sa volonté. Et afin de pouvoir conserver parfaitement ce qu'il avait autrefois commencé simplement et dévotement, il demanda avec instance qu'à la première ouverture du livre il lui fût montré ce qu'il



convenait de faire. En cela il était conduit par l'esprit des saints, les hommes les plus parfaits qui, lisons-nous, dans leur tendre dévotion et leur désir de se sanctifier, ont agi de la sorte.

“ Sa prière terminée, il se leva en esprit d'humilité, le cœur contrit, se munit du signe sacré de la croix et avec révérence et crainte il prit le livre de dessus l'autel. Au nom de la Sainte

Trinité il le fit ouvrir par son compagnon, homme remarquable par sa piété et la sainteté de sa vie. A l'ouverture du livre, il tomba tout d'abord sur la Passion de N.-S. Jésus-Christ et sur cela seulement qui lui annonçait qu'il devait souffrir. Mais de crainte que ceci ne pût être soupçonné, en aucune manière, d'être arrivé par hasard, il fit ouvrir le livre une seconde et une troisième fois, et toujours il tomba sur un passage où il était question de la Passion du Sauveur.

“ Dès lors, François rempli de l'esprit de Dieu, comprit qu'il lui fallait entrer dans le royaume de Dieu par beaucoup de tribulations, d'angoisses et de combats. Quoique l'austérité de sa vie eût été excessive, qu'il n'eût cessé de porter la croix de Jésus, et que même son corps en fût grandement affaibli, le vaillant chevalier du Christ ne se troubla point à la vue de la lutte imminente, il ne perdit point courage en considérant qu'il aurait à guerroyer pour Dieu sur le champ de bataille de ce monde. Habitué depuis longtemps à supporter des labeurs surhumains, et à ne point s'épargner lui-même, il ne craignit pas d'être vaincu par l'ennemi. Car, en vérité, il était très fervent ; on peut bien trouver dans les siècles passés son pareil pour le bon propos ; on n'en trouvera point qui lui soit supérieur pour la générosité. Il ne savait pas s'il est plus facile de dire que de faire des œuvres parfaites. Il donnait non des paroles, qui se bornent à manifester ce qui est bien, mais il accomplissait de saintes œuvres par un soin et une action efficaces.

“ Il resta donc inébranlable et joyeux, se chantant et à Dieu des cantiques dans son cœur. Il s'anima avec plus de force à soutenir le martyre qui lui était préparé. L'amour de Jésus avait allumé dans son cœur un feu vraiment inextinguible, dont toutes les eaux du monde n'auraient pu ralentir l'ardeur. Ses désirs séraphiques l'élevaient tout en Dieu et une douce compassion le transformait en Celui qui, dans l'excès de son amour, a voulu être crucifié pour nous. Ainsi, François qui se réjouissait des moindres faveurs, et se montrait Serviteur fidèle dans les petites choses, fut élevé plus haut et se rendit digne d'une plus grande révélation.” (1 Cél. 2.p. c. 2 ; St Bonav., c. 13.)

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*





## Etude sur le Tiers-Ordre de S. François

*Le Tiers-Ordre de Saint François et la Franc-Maçonnerie.*

DEUX ENCYCLIQUES CÉLÈBRES.



Mgr de Ségur a dit : “ Le Tiers-Ordre est à l'Eglise ce que la franc-maçonnerie est à la Révolution.” Après les affirmations solennelles et réitérées du Souverain Pontife, cette parole de l'illustre prélat doit passer à l'état d'axiome. Il nous sera aisé de nous convaincre de l'opposition qui existe entre le Tiers-Ordre et la franc-maçonnerie et de voir comment le premier est le remède et l'antidote de la seconde. Ce sera l'objet de cette nouvelle étude. Nous ne saurions mieux la commencer qu'en faisant quelques courtes réflexions sur les deux Encycliques pontificales où le Vicaire de Jésus-Christ parle *ex professo* de la franc-maçonnerie et du Tiers-Ordre.

I. — *Encyclique Humanum genus sur la secte maçonnique.*

Il y a deux cités, a dit St Augustin, et deux amours ont donné naissance à ces deux cités. La cité terrestre procède de l'amour de soi porté jusqu'au mépris de Dieu ; la cité céleste procède de l'amour de Dieu porté jusqu'au mépris de soi.

L'incarnation la plus saisissante de la cité du mal dans les temps modernes, c'est la franc-maçonnerie avec toutes les associations qui s'y rattachent. La franc-maçonnerie n'est pas tout le mal, comme le Tiers-Ordre de St François qui lui est opposé en première ligne, n'est pas tout le bien, il s'en faut de beaucoup ; mais c'est sa forme la plus visible, sa force la mieux organisée.

Les *gnostiques*, naturalistes des premiers siècles, les *albigens*, naturalistes et socialistes du moyen âge, les *templiers* déchus paraissent être les ancêtres des franc-maçons. Leur père véritable, d'après Mgr Fava, est Fauste Socin, né à Sienna en 1444.

Par la fin qu'elle poursuit, les mystères dont elle s'entoure, les moyens qu'elle emploie : ruse, violence, négation, fascination, corruption, la franc-maçonnerie est une institution contre nature et réprouvée par la simple raison. Elle s'efforce, elle s'efforce chaque jour d'entasser les ruines et les démolitions dans

l'ordre surnaturel et dans l'ordre naturel avec une activité et une haine incompréhensibles. Entrons dans le détail.

Tout l'effort des hérésies, tant modernes qu'anciennes, va à la négation de Jésus-Christ, du dogme de l'Incarnation, en lui-même ou dans ses conséquences. Luther, le grand hérésiarque des temps modernes, voulut de Jésus-Christ sans l'Eglise, laquelle garde intacte la notion de Jésus-Christ, conserve Jésus-Christ dans l'intégrité du corps de la doctrine, comme Marie, la Mère du Sauveur, conserva Jésus-Christ dans son corps naturel, en le mettant à l'abri des poursuites d'Hérode. Contemporain de cet hérésiarque, Socin fut le Luther politique, il alla droit au but toujours visé par Satan; il nia la divinité, et dans la Bible, il ne vit qu'un livre magnifique où était enseignée une sagesse sublime.

Comme il est facile de le voir, les Renans modernes n'ont pas le mérite de l'invention, ils ne font que rafraîchir, avec les fleurs et les grâces du style, de vieux sophismes plus vieux que Socin, plus vieux qu'Arius, contemporains de Satan, le père du mensonge, l'ennemi déclaré de Jésus-Christ et de sa croix.

La négation de Jésus-Christ, c'est le naturalisme. Tel a été le crime de Lucifer. Ce crime, Lucifer le perpète dans toute hérésie d'une façon plus ou moins ostensible; mais il paraît vouloir déployer, à la fin des hérésies, une audace de plus en plus active et astucieuse dans la poursuite de ce qui fut le point de départ de sa campagne contre Dieu : l'insurrection contre Jésus-Christ et l'ordre surnaturel dont Jésus-Christ est l'*alpha* et l'*oméga*.

Satan a soufflé à la franc-maçonnerie ses desseins homicides ; la franc-maçonnerie est le bras droit de Satan sous le velours de la civilisation et du progrès moderne. Vous niez Jésus-Christ, franc-maçons; à plus forte raison niez-vous l'Eglise qui est sa continuation et son action visible. Il faut chasser l'Eglise, l'exiler, l'amoindrir, la séparer du corps social dont elle doit être l'âme. *Séparation de l'Eglise et de l'Etat!* Voilà votre programme et votre mot d'ordre en attendant pire. Au fond, vous voulez tuer l'Eglise, et pour cela, instruits par l'expérience de plusieurs siècles, vous faites arme de tout, surtout de la légalité et de l'opportunisme, de l'opportunisme qui sait attendre pour mieux diriger ses coups.

L'Eglise supprimée pour mieux supprimer Jésus-Christ, qu'adviendra-t-il de Dieu? La Trinité ne sera plus qu'un mot, une rêverie tout au plus magnifique.

Telles sont les ruines faites par la franc-maçonnerie dans l'ordre

surnaturel. Et que dire de celles qu'elle entasse dans l'ordre naturel ?

Notre Dieu vivant, *un* et *Trine* supprimé, le Dieu solitaire des déistes, plus ou moins indifférent à l'œuvre de ses mains, ne tiendra pas longtemps. Il n'a pas trouvé grâce devant une grande partie des loges modernes. Le *grand architecte de l'Univers* n'est plus qu'une vieille formule, une formule usée.

Pour la franc-maçonnerie, le péché originel n'est qu'un mythe. Parfaite est donc à ses yeux la nature 'humaine, et seconder ses tendances, est ce qu'il y a de mieux. De là ce déluge de feuilles malsaines, ces productions pornographiques, ces romans qui suent la corruption, ces théâtres dont la pudeur est bannie ; de là mille efforts de la franc-maçonnerie pour procurer le plaisir sous toutes ses formes.

Pour la franc-maçonnerie, le mariage est un contrat comme les autres, rescindable par conséquent. De là ce grand scandale du divorce, presque partout légalisé, grâce aux menées et à l'initiative des francs-maçons, scandale qui déchristianise la famille, lui fait remonter dix-huit siècles pour la rejeter dans toutes les boues du paganisme le plus sensuel, en fait une agrégation fortuite, naissant aujourd'hui, se dissolvant demain.

La Jeunesse, les enfants. . . . Ah ! la franc-maçonnerie veut les arracher à tout prix à la tutelle de l'Eglise. Avec une activité qui tient de la frénésie, avec ses manuels civiques, ses bataillons et ses palais scolaires, elle veut à tout prix, donner aux générations futures une éducation sans Dieu : c'est là son but le plus immédiat, le plus pratique, le plus gros de conséquences : elle ne s'en cache pas, elle s'en glorifie.

Pour la franc-maçonnerie, le pouvoir vient de la multitude et non de Dieu ; par conséquent, ce que le peuple a fait aujourd'hui, il peut le défaire demain. Qui ne voit dans ce principe la porte ouverte à la Commune et au pillage ? La franc-maçonnerie officielle peut ne pas vouloir de tels excès. Ils sont pourtant renfermés dans ses principes, et si elle n'a pas achevé toute sa tâche de démolition, il faut l'attribuer à la Providence qui veille encore sur les nations, comme à la vertu de la religion chrétienne qui ne peut être anéantie ; " puis aussi à l'action des hommes qui, formant la partie la plus saine des nations, refusent de subir le joug des sociétés secrètes et luttent avec courage contre leurs entreprises insensées."

Voilà le mal, le grand mal social. Pour le guérir, le Pape veut, avant tout, que l'on dénonce la franc-maçonnerie, et que l'on propage principalement parmi les hommes, par les discours et les écrits, la connaissance de la religion.

Après cela, le Pape met en première ligne le Tiers-Ordre de St François comme le moyen le plus efficace de réagir contre les principes de la secte maçonnique, dans la liberté, l'égalité et la fraternité véritables. En conduisant ses adeptes à l'amour de Jésus-Christ, au dévouement à l'Eglise et à la pratique des vertus chrétiennes, le Tiers-Ordre est la contre-partie de la franc-maçonnerie.

II. - - *Encyclique Auspicato sur saint François et le Tiers-Ordre.*  
— Dans cette Encyclique le Souverain Pontife énumère toutes les propriétés du remède qu'il ne fait qu'indiquer dans son Encyclique contre la franc-maçonnerie.

Dieu a fait les nations guérissables et les nations reviennent au salut quand elles reviennent à Jésus-Christ. Or, ce retour s'opère quand Dieu tire de ses trésors un homme unique, un saint choisi entre tous, qui donnera le branle pour ce mouvement nécessaire.

Au XIII<sup>me</sup> siècle, cet homme fut St François. La Providence ménage entre son existence et celle de Jésus-Christ des analogies frappantes. François s'adjoint des disciples auxquels il donne pour Règle l'Evangile pur. A la richesse que le monde poursuit avec frénésie, il oppose la pratique de la pauvreté évangélique ; au libertinage, la pénitence ; à l'autorité sociale battue en brèche, l'obéissance ; à l'autorité doctrinale de l'Eglise méconnue, la foi dans toute son orthodoxie, et un attachement inviolable à la Chaire de Pierre. La lutte règne entre les pauvres et les riches : François les réconcilie en groupant sous sa bannière toutes les conditions, tous les états. De François comme du Divin Maître on a pu dire cette parole évangélique : "*Voilà que tout le monde court après Lui.*" (Joan., XII, 19.)

Il y a de grandes analogies entre le XIII<sup>me</sup> et le XIX<sup>me</sup> siècle. Aux mêmes maux, opposons les mêmes remèdes.

Douze apôtres sauvèrent le monde et triomphèrent des Césars. Ne regardez pas à la condition de la majorité des Tertiaires ; ne dites pas : Il n'y a que des vieilles femmes, des ouvrières, des ouvriers, des gens de rien. Avec de pauvres gens et d'humbles Tertiaires, arborant l'étendard du saint Nom de Jésus, St Jean

de Capistran porta un coup mortel, sur les murs de Belgrade, à la puissance turque. Dieu se servira toujours de ce qui n'est pas pour confondre ce qui est. Ce serait honorer l'orgueil que de le combattre à armes égales ; il faut qu'il soit battu par ce qu'il redoute le moins.

La franc-maçonnerie est partout. Afin de lui tenir tête, dilatons le Tiers-Ordre. *Un, puis deux, puis cinq, puis cent, puis mille,* a dit Léon XIII. Que ce soit notre mot d'ordre.

FR. PIERRE-BAPTISTE,  
*Min. Provincial.*



## QUESTION PRATIQUE

LE LUXE.

### I

**L**ES membres du Tiers-Ordre s'abstiendront dans leur habillement de tout ce qui ressent le luxe et l'élégance mondaine, et observeront, chacun suivant sa condition, les règles de la modestie." (Règ. chap. II, § 1.)

Comme point de départ, rappelons en quoi consistait l'habillement des Tertiaires dans le principe. Les Tertiaires, hommes et femmes, portaient extérieurement, même dans la vie ordinaire, une grande robe de gros drap gris cendré, sans taille, et retenue autour des reins par une corde. C'est-à-dire que leur habillement ordinaire était celui qui est en usage dans beaucoup de Fraternités à l'occasion des réunions ou de quelques cérémonies religieuses. Le roi St Louis aimait à s'en revêtir, en dehors des circonstances officielles. Ce n'est que dans la suite des temps, à cause de la diminution de la ferveur, que le Saint Siège permit de porter cette robe sous les habits ordinaires. Plus tard enfin, le Pape Jules II réduisit cet habit aux dimensions du scapulaire.

Mais s'il y a dispense pour une pratique extérieure, est-il légitime de conclure qu'il y a aussi dispense quant à l'esprit ? La conclusion serait tout au moins formellement contraire à ce qu'a déclaré le Souverain Pontife Léon XIII en mainte circonstance. Après avoir apporté à la Règle des modifications radicales en ce

qui concerne les prescriptions positives, Sa Sainteté déclare hautement vouloir maintenir l'esprit primitif, c'est-à-dire l'esprit de St François, dans toute son intégrité.

Or l'esprit que St François a voulu donner aux Tertiaires consistait dans le renoncement à l'esprit du monde et la pratique de la pénitence. Un Tertiaire peut-il prétendre sérieusement embrasser cet esprit de renoncement à l'esprit du monde et de pratique de la pénitence lorsqu'il s'attache à suivre toutes les modes dans l'habillement, l'ameublement et les choses usuelles de la vie ? Non, assurément, car ces deux idées sont en contradiction ouverte l'une contre l'autre.

Il y a aussi contradiction dans l'habit. Le véritable habit du Tertiaire consiste dans la grande tunique et la corde. Au risque de paraître trivial, permettez-moi de vous demander ce que vous penseriez d'un Tertiaire qui se rendrait à une réunion ou à une cérémonie religieuse en grand équipage fringant comme on en voit jusque dans les campagnes les plus pauvres, avec épingles, chaînes et boutons d'or et. . . sa grande robe de gros draps gris cendré, bien entendu ? Que diriez-vous d'une Tertiaire portant plumets, aigrettes, fleurs, rubans, chaînes et bracelets avec sa grande tunique et sa corde ? Les plus indulgents diraient que ces personnes n'ont plus conscience de leurs actes. Ne crierait-on pas au scandale si on voyait des Religieux ou des Religieuses de St François orner leurs demeures de toute la somptuosité usitée de nos jours dans le monde ?

Mais à quoi bon tous ces raisonnements ? Nous avons pour expliquer la lettre et l'esprit de la Règle les Constitutions du Tiers-Ordre qui nous disent : "Tous les Frères et les Sœurs sont avertis d'observer une telle modestie dans leur vêtement et leur extérieur, qu'on reconnaisse en eux de vrais disciples de la Pénitence." (chap. III) Ce ne peut assurément pas être en suivant les modes que les Tertiaires se feront reconnaître pour de vrais disciples de la Pénitence.

On me taxera d'exagération et l'on m'objectera ces paroles de la Règle "chacun suivant sa condition."

Que signifient ces paroles ? Cela veut-il dire que les Tertiaires peuvent s'accorder tout ce que s'accordent les personnes de leur condition ? — Mais alors où est le renoncement à l'esprit du monde ? Si tel est leur vrai sens, ces paroles sont inutiles.

Le vrai sens est celui-ci : "*Les Tertiaires pourront et devront*

*même suivre les exigences de leur condition.*” C’est ainsi qu’agissaient nombre de Saints et de Saintes du Tiers-Ordre qui occupaient un rang élevé dans la société. Pour n’en citer qu’un exemple, quel roi fut jamais plus magnifique que St Louis dans son habillement et toute sa cour dans les circonstances solennelles ? Mais après avoir satisfait aux exigences de la royauté, le Saint monarque ne se distinguait plus de ses sujets que par sa simplicité. Nous reviendrons sur ce point.

Ici ne rions pas, j’ai à rapporter une objection qui m’a été faite plusieurs fois très sérieusement. “ Alors, me dit-on, les Tertiaires doivent se mettre sur le même pied que les mendiants, et les jeunes filles appartenant au Tiers-Ordre n’auront plus le droit que de s’habiller comme des vieilles femmes.”

L’objection serait grave si elle n’était exagérée. Je dis que les Tertiaires peuvent et doivent suivre les exigences de leur condition. Or quelle est votre condition ? Une jeune fille de vingt ans ne quadruple pas son âge le jour où elle entre dans le Tiers-Ordre ; un millionnaire ne devient pas terrassier en se faisant Tertiaire ; la dame d’un ministre d’Etat ne devient pas simple servante en revêtant les livrées de la pénitence ; un général ne perd pas ses galons d’or en s’enrôlant dans la milice de St François, etc. Qui ne voit qu’il existe et existera toujours des différences dans ces divers états de vie ?

“ Mais enfin ce n’est pas parce que nous avons un peu plus de clinquant dans notre extérieur que nous perdons les avantages, les privilèges et les indulgences du Tiers-Ordre, du moment que nous observons tout le reste.”

Avouez que votre retranchement est bien vite construit ; permettez-moi cependant de douter de sa parfaite solidité. Je vous félicite de votre fidélité à dire vos prières de chaque jour, à porter votre scapulaire et votre cordon, à assister aux assemblées du mois, à fréquenter les sacrements et à faire vos deux jeûnes de la Règle ; cependant la Règle du Tiers-Ordre consiste-t-elle dans ces prescriptions seulement ? Est-ce bien là l’essentiel de la Règle ? — Non, tout le mérite du Tiers-Ordre ne saurait consister en cela. Le Tiers-Ordre passe avant toute autre confrérie séculière et cependant que de confréries imposent des charges et des prières beaucoup plus nombreuses ! Je conviens que la Règle accorde à ceux qui observent ses prescriptions la participation aux pénitences, prières et bonnes œuvres des vingt-cinq mille

Religieux du premier Ordre, des milliers de Clarisses et des six millions de Tertiaires réguliers et séculiers. Mais cela ne prouve pas que tous en profitent toujours infailliblement. Un courant de grâce arrive sur vous, à cause de votre union extérieure avec le Tiers-Ordre, mais vous le détournez par votre esprit qui est opposé à celui du Tiers-Ordre. C'est comme un chrétien qui reste dans la communion de l'Eglise par la pratique extérieure de ses devoirs, mais il n'en profite pas parce qu'il a apostasié la Foi dans son cœur. Vous n'avez pas l'esprit du Tiers-Ordre, dès lors vous mettez un obstacle insurmontable à son efficacité en ce qui vous concerne.

(A suivre.)



PÈLERINAGE DE LA FRATERNITÉ DES SŒURS  
DU TIERS-ORDRE DE MONTRÉAL  
A Ste ANNE DE BEAUPRÉ.

Samedi dernier, 16 de ce mois, vers 4 heures et demie du soir, plus de neuf cents Sœurs du Tiers-Ordre, y compris un groupe de personnes amies, partaient à bord du *Trois-Rivières*, pour accomplir leur pèlerinage à la Bonne Ste Anne.

J'ai accompagné beaucoup de pèlerinages dans ma vie, et je ne me souviens pas, dans l'ensemble, d'en avoir vu aucun de plus pieux, de plus recueilli, de plus sanctifiant que ce pèlerinage de samedi dernier. Le souffle sanctificateur du S. P. S. François avait passé véritablement sur le cœur de ses enfants. Pour moi, j'appellerai cela un vrai pèlerinage, tout comme les grands pèlerinages de pénitence à Lourdes, à Paray le-Monial, à Jérusalem : même recueillement, même esprit de prière, même désir de glorifier Dieu pour l'amour de lui-même et de le glorifier dans ses Saints.

Dès 11 heures du matin, nos intrépides pèlerines venaient déjà prendre leur place sur le beau bateau *le Trois-Rivières*. Le pèlerinage des Sœurs a été du départ au retour un pèlerinage saint : et il ne saurait en être autrement, chaque fois que les enfants de l'Eglise entrent dans le véritable esprit de leur Mère. Le *Eccehomo* chant liturgique prescrit pour ceux qui naviguent ici-bas sur le fleuve

du monde, qui entreprennent un long et important voyage a été entonné et poursuivi avec enthousiasme par nos neuf cents à mille pèlerines, n'ayant dans l'union de la prière et des saintes aspirations, vraiment qu'un cœur et qu'une âme.

La préparation était faite : l'élan était donné. Nos pèlerines ne se laissant point entraîner par la curiosité, pourtant si naturelle, de contempler les beautés de la nature si variées et si séduisantes, qui environnent la grande Cité de Marie, passèrent du chant du *Benedictus*, à la délicieuse méditation du mystère de chacune des *sept Allégresses* de Marie. La récitation de ce Chapelet des *sept dizaines* est si agréable à Marie que la Sainte Eglise, pour y inviter tous ses enfants, y a attaché les plus riches Indulgences. Nos Sœurs avaient compris dans la grande retraite qui précéda le pèlerinage, qu'en allant à la Bonne Ste Anne, implorer des faveurs pour les vivants, il ne faut pas oublier ceux qui souffrent dans le feu, nos parents et amis défunts, les chères âmes du Purgatoire ; et je pense que l'Indulgence plénière attachée à la récitation du chapelet des *sept Allégresses* de Marie, ou Couronne Franciscaine, a été gagnée pleinement ; car le Père Directeur rappelé avec insistance que pour gagner l'Indulgence plénière, il faut d'abord être en état de grâce et ensuite n'être attaché à rien qui puisse déplaire à Dieu, n'avoir aucune attache aux fautes vénielles. Et à cet effet les Tertiaires renouvelèrent immédiatement la résolution de bien pratiquer la charité entr'elles, se proposant d'éviter jusqu'aux moindres brusqueries d'impatience, jusqu'au moindre signe de mécontentement, dans les mille et un petits ennuis qui accompagnent inévitablement un si nombreux pèlerinage. Un cantique accompagna ce chapelet des *sept Allégresses* : je l'entendais pour la deuxième fois dans ma vie, et je le trouvais plein d'entraînement et d'une beauté toujours grandissante. Après cette entraînant préparation, le succès du pèlerinage était assuré. C'était l'heure du repas. Le Père Directeur nous invita à descendre et à aller prendre part aux agapes fraternelles. La main seule de la plus industrieuse et de la plus délicate charité avait préparé ce repas.

Le dîner fut suivi d'une récréation paisible, non bruyante. La sainte gaieté, ce bel apanage des enfants de Dieu a été recommandée et encouragée durant tout le temps de notre saint pèlerinage. Les manquements seuls aux bienséances sociales, les bruyants éclats de rire qui dénotent toujours une éducation

négligée, des allures trop mondaines . . . en un mot la dissipation des enfants du siècle était seule bannie de nos récréations si légitimes. Une chaleur accablante s'était logée dans les flancs du *Trois-Rivières* : dans ses deux vastes salles, on ne respirait plus ; tandis qu'au dehors une brise embaumée et rafraîchissante nous invitait à sortir pour respirer librement au grand air, dans cette douce soirée, une des plus agréables de la saison nouvelle. Mais nos Sœurs avaient chanté dans leur beau cantique qu'elles sont les filles de la pénitence, et elles allaient recommencer une vraie pénitence là, dans cette chaleur suffocante, durant tout le temps des saints offices.

Le règlement appelait les Tertiaires à l'office de Matines. Au premier coup de clochette, toutes nos pèlerines accourent. La grande salle en était littéralement bondée.

L'office divin fut récité avec un entraînement plein de piété et à la très grande édification des pèlerines non tertiaires. Ensuite un orateur, Tertiaire de St François, venu de France, en ces derniers temps, pour prêter en Canada son concours dévoué à la diffusion de la bonne Presse, prit la parole et charma pendant plus d'une heure, son sympathique auditoire.

Il était tard : nous récitâmes pour prière du soir, la belle prière des Franciscains, telle qu'ils la récitent eux-mêmes dans leurs monastères. Après cela, le Père Directeur invita au repos les personnes qui sentiraient le besoin de se retirer immédiatement. Il n'y eut en réalité que les personnes malades et les petits enfants qui gagnèrent leurs couchettes ou qu'on porta dans les cabines. La grande salle du bateau resta foulée de pèlerines, et un autre Père Franciscain commença *l'Heure Sainte*. Il y parla avec abondance de notre grande Bienfaitrice du Canada, celle qui guérit nos pauvres malades, qui fait tant de miracles, la Bonne Ste Anne. Il nous raconta entr'autres merveilles attribuées à notre illustre Thaumaturge, ce qui s'est passé tout dernièrement dans la grande catastrophe de St Alban.

Minuit approchait, et c'était l'heure du grand silence. Le lecteur conviendra avec nous et avec toutes les pèlerines, qu'un pèlerinage ainsi commencé, une première soirée employée dans des actions si saintes, doit être un pèlerinage béni de Dieu, du Séraphique François et de la Bonne Ste Anne.

La chaleur encore très sensible dans l'intérieur du bateau avait diminué cependant, et la fraîcheur de la nuit, pénétrant jusqu'à

nous, nous fûmes reposer un peu : ce repos fut court. Longtemps avant l'aurore, ou pour être plus exact, depuis l'*Heure Sainte*, des groupes de pèlerines priaient à voix basse devant la pieuse statue de la Bonne Ste Anne, placée sur son estrade, à la place d'honneur, et environnée de lumières, ou dans quelque coin retiré de notre vaste maison flottante.

A 4 heures et demie, la cloche sonna le réveil. Nous venions de quitter la vieille Cité Québécoise qui forme avec les alentours, au témoignage des touristes, un des Panoramas les plus beaux et des plus imposants de l'univers, avec la cité et le golfe de Naples, et les rives enchanteresses du Bosphore. Nos pèlerines, toutes sur pied, au signal du Directeur, entonnèrent avec entrain le cantique à Ste Anne : *Vers son Sanctuaire*. On récita ensuite la prière du matin, la belle prière du grand missionnaire franciscain, St Léonard de Port-Maurice. Cette prière fut suivie de l'office divin ; on récita les Petites Heures de l'office de la Sainte Vierge, et nous eûmes le sermon préparatoire à l'arrivée immédiate au grand Sanctuaire de Beaupré.

Tout le monde aime naturellement le bon ordre. Une organisation bien dirigée répond à l'avance du succès d'un pèlerinage. Le programme franciscain prescrivait aux personnes qui devaient marcher à la tête de la procession et successivement, de débarquer les premières. Ainsi on évita la confusion qui se produit d'une manière presque inévitable, à chaque débarquement. Nos admirables Sœurs de St François exécutèrent cet ordre avec l'inflexible régularité du cloître. Et ainsi sans bruit, sans cohue, sans confusion, la procession se forma sur le quai, dans l'ordre suivant :

D'abord la croix portée par un petit Tertiaire, en grand habit de l'Ordre, accompagné de deux acolytes, encore plus jeunes que lui, et portant les chandeliers avec le même costume franciscain. Venait ensuite la belle bannière des Tertiaires, suivie des postulantes et des sœurs novices, portant leur voile blanc. Elles étaient suivies à leur tour par les sœurs professes, en grand habit du troisième Ordre ; c'était enfin le groupe de personnes amies, mais étrangères à l'Ordre. Toutes marchèrent gravement et lentement quatre par quatre, c'est-à-dire deux de chaque côté du quai. Les *sélatrices* marchaient entre les rangs et veillaient au bon ordre de la procession. On récita sur tout le parcours, et par groupe, à haute voix, le Très Saint Rosaire.

(A suivre.)



## STATIONS DU CHEMIN DE LA CROIX

### Etude Historique, Topographique, Scripturale. Morale et Archéologique

#### PREMIÈRE STATION (*suite*)

#### IV

**N**OUS sommes souvent tentés de nous indigner contre tous ceux que nous voyons concourir à l'arrestation et à la condamnation de Jésus. Cette indignation, pour partir d'un bon fond, n'en est pas moins déplacée. Qu'ont fait tous ces malheureux, sinon de servir d'instruments à nos œuvres et faire une fois ce que nous ne cessons peut-être de faire tous les jours ? L'apôtre St Paul ne nous enseigne-t-il pas que quiconque commet le péché mortel, crucifie de nouveau Notre-Seigneur ?

Il nous serait facile de reprendre chaque détail fourni par l'Evangile et nous y relirions toute notre vie.

Les apôtres dorment pendant que Jésus est en proie à l'agonie. C'est nous qui ne nous soucions pas des intérêts de Dieu, qui restons insensibles aux peines dont son Cœur est sans cesse abreuvé, et qui par notre indolence nous exposons à toutes les tentations, sans penser à recourir à la prière.

Judas, avec son baiser, est l'image du chrétien malheureux qui, sous les apparences de la piété, vient trahir son Dieu et le livre enchaîné à ses pires ennemis, c'est-à-dire aux démons par une communion sacrilège.

Anne et Caïphe, avec leur faux zèle pour l'honneur de Dieu, ont fait l'œuvre de ces âmes enfiellées, qui, sous prétexte de zèle pour Dieu, ne cessent de distiller le venin de la médisance et de la calomnie autour d'elles et donnent ainsi la mort à l'innocent.

Le Sauveur reçoit encore chaque jour des injures plus graves que les soufflets et les crachats dans ces horribles blasphèmes qui retentissent continuellement autour de nous.

Qui n'a pas fait pire que Pilate comparant Jésus à Barabbas ?

Qui n'a pas crié plus fort que les Juifs pour demander la liberté à quelque chose de pire que Barabbas ? Sans doute, Barabbas était un voleur, un séditieux, un assassin ; mais un blasphème, une satisfaction charnelle, une injustice ne valent pas mieux que ce criminel. Et voilà ce à quoi un chrétien a le triste courage de comparer Jésus pour savoir ce qui lui vaut le mieux ; voilà ce à quoi finalement le malheureux pécheur donne la préférence sur Jésus ! . . . .

Qui n'a pas flagellé Jésus ? Assurément chaque coup ne pouvait donner la mort ; mais, en définitive, à quel état tous ces coups n'ont-ils pas réduit le Sauveur ? De même, un péché véniel, un léger mensonge, une petite immortification, une distraction fugitive ne donnent pas la mort à Jésus ; mais regardons comme chacune de ces choses le torture horriblement ; voyons à quel état tous nos péchés véniels l'ont réduit. Après cela, disons encore que ce n'était qu'un petit péché véniel !

Encore une fois, ne nous indignons pas contre tous ceux qui ont coopéré aux souffrances et aux humiliations du Sauveur. Les vrais coupables, c'est nous-mêmes ; c'est donc contre nous que nous devons nous indigner. Nous le ferons d'une manière pratique en regrettant le péché et en y renonçant.

## V

Les Saints Lieux de la Palestine, et de Jérusalem surtout, ont été de tout temps l'objet d'une tendre vénération de la part des fidèles. En cela, ils ne faisaient que suivre l'exemple de la Sainte Vierge qui, d'après la tradition et le témoignage de très anciens écrivains, aimait à visiter chaque jour, après l'Ascension de son divin Fils, tous les lieux marqués par une action ou une parole de son Jésus. Mais son attention était attirée plus spécialement vers les lieux témoins de ses souffrances.

Les premiers chrétiens imitèrent ces exemples, au milieu même des persécutions les plus atroces, et voilà comment après bientôt dix-neuf siècles de bouleversement, le fidèle peut encore se dire avec certitude : C'est ici que s'est passé tel fait ; voilà où telle parole a été prononcée. L'Orient, pays essentiellement de tradition, a conservé et transmis tous ces souvenirs avec la plus scrupuleuse exactitude.

Lorsque la paix fut rendue à l'Eglise de Palestine, on vit aussitôt une efflorescence de monastères et d'églises s'élever sur

s divers lieux. Ste Hélène, mère du grand Constantin, contribua surtout à ce culte des souvenirs de la Rédemption.

Plus tard, lorsque les Sarrasins eurent envahi la Palestine, ce furent de nouveaux amoncellements de ruines ; les chrétiens furent chassés et mis à mort ; les églises et les monastères renversés ou changés en mosquées et les sanctuaires profanés.

Vint l'époque des croisades au douzième siècle. Les Croisés possédèrent la Palestine pendant près d'un siècle durant lequel ils relevèrent toutes ces ruines et renouèrent les anciennes traditions.

Après la chute du royaume latin de Jérusalem, les Franciscains furent établis gardiens des Lieux Saints de la Palestine. Saint François avait établi un couvent de son Ordre sur le mont Sion, près de la Ville Sainte. Et si aujourd'hui encore la catholicité se réjouit de pouvoir vénérer ces sanctuaires, elle le doit à ces humbles Religieux qui n'ont reculé devant rien afin de rester fidèles au poste d'honneur que l'Eglise leur a confié. Depuis six siècles, plus de 2000 sont morts de mort violente et 6640 environ sont tombés victimes de la peste pour n'avoir pas voulu abandonner ces Saints Lieux. Durant tout ce temps, ils ont eu à lutter contre le fanatisme des Musulmans et la fourberie des Schismatiques contre la famine et différentes épidémies.

Jusqu'à la moitié de ce siècle, ils ont été les seuls prêtres tolérés en Palestine ; ils ont eu et ils ont encore à desservir les paroisses des catholiques latins, à entretenir les écoles et les hôpitaux ; en un mot, ils ont été la providence pour tout ce qui était catholique.

Ce sont donc eux qui depuis le temps des croisades ont conservé les Lieux Saints avec leurs traditions. C'est à eux aussi que nous nous adresserons dans cette étude des monuments.

*Jardin des Oliviers.* — Cet enclos appartient aux Franciscains. En 1848, ils l'ont entouré d'une muraille protectrice ornée depuis 1873 des stations du Chemin de la Croix sculptées en haut relief. Un Frère du couvent de Saint Sauveur y passe sa vie dans une petite cellule d'ermite entre la prière et le travail. Il a divisé le jardin en compartiments plantés de romarins, d'immortelles et de fleurs de toutes espèces. Les pèlerins s'estiment heureux d'emporter quelques-unes de ces fleurs épanouies en ces lieux sacrés, et les Franciscains se font un plaisir d'en distribuer le plus possible, afin que, rentrés dans leurs foyers, ces visiteurs

privilégiés puissent satisfaire les pieux désirs de leurs amis. Un lord anglais a fourni la somme nécessaire pour creuser une citerne ; c'est avec l'eau de ce puits que le Frère jardinier arrose deux fois par jour les précieux parterres et entretient ainsi l'humidité au pied des oliviers.

Ce qui attire le plus dans cet enclos, ce sont huit énormes oliviers, tombant presque de vétusté. La tradition les fait remonter au temps de Notre Seigneur et ils auraient été témoins des angoisses et de l'agonie du Rédempteur.

D'aucuns révoquent en doute cette tradition, se basant sur ce fait que Titus, voulant pousser plus activement les opérations du siège de Jérusalem, fit couper tous les arbres dans un rayon de 90 stades (quatre heures et demie de marche) autour de la ville. Mais il faut observer que le jardin des oliviers étant presque sous les murs de Jérusalem, il était impossible aux Romains d'aller les couper. Même en admettant qu'ils aient été coupés, on ne pouvait prendre le temps d'en arracher les souches. Et la racine de l'olivier ne meurt pas en terre. Ces arbres, objet du respect de tous les pèlerins, seraient donc au moins les rejetons d'autres qui furent contemporains du Sauveur et auraient puisé leur sève dans une terre arrosée du sang d'un Dieu.

Le plus gros a 27 pieds de circonférence. Ils n'ont que peu d'écorce, et si l'on n'y voyait pas des branches et des feuilles, on les prendrait facilement pour des quartiers de rochers ; ils en ont la tournure et la couleur. Ils ont des formes tourmentées et fantastiques et ne vivent plus que par l'écorce remplie de cailloux. Pour leur conserver autant de vigueur que possible, on ne leur laisse que peu de bois. Néanmoins leurs quelques bouquets de feuillage pleins de vigueur fournissent encore une assez bonne récolte. L'huile qui en provient est mise dans les lampes du Saint Sépulcre ; ce qui en reste est mis soigneusement dans de petits flacons que les Pères réservent pour les bienfaiteurs de Terre Sainte. Les noyaux servent à composer des chapelets répandus dans le monde entier.

*Grotte de l'Agonie.* — Les premiers chrétiens bâtirent une église au-dessus de la grotte de l'Agonie. Du temps de St Jérôme, il en existait une sous le vocable du Saint Sauveur. Sœvulf, qui visita la grotte en 1102, constate encore l'existence de ce sanctuaire supérieur. Pendant les croisades, c'était la Grotte elle-même

qui servait d'église sous le titre de Saint Sauveur, l'autre ayant été probablement détruite.

La grotte de Gethsémani existe intégralement dans son état naturel. C'est une cavité de rocher dont la voûte qui menace ruine est étayée par trois grossiers pilastres. On y descend par un escalier de six marches, quoique autrefois on y entrât de plein pied ; les décombres apportés là ont exhaussé le terrain. Cette grotte paraît avoir été une carrière. Elle mesure de 33 à 40 pieds de long, sur 23 à 27 de large. On y a élevé trois autels. Une faible clarté, descendant d'un soupirail pratique dans la voûte revêt d'une lumière incertaine les autels et les peintures qui les ornent. Sur celui du milieu, tout entier en marbre blanc, on voit un ange qui réconforte le Sauveur Jésus agonisant, et au-dessous du pieux tableau, on lit :

*HIC factus es. sudor ejus sicut guttæ  
sanguinis decurrentis in terram.*

ICI il éprouva une sueur comme de gouttes de sang, qui décollait jusqu'à terre. Les étoiles peintes qui couvrent la voûte et les quelques restes de pavé en mosaïque appartiennent certainement à une époque fort ancienne.

A l'époque de la chute du royaume latin de Jérusalem, en 1187, elle fut transformée en étable. Elle fut achetée par les Franciscains en 1367 et depuis cette époque la messe y a été célébrée tous les jours. Un Frère y passe la journée à méditer la Passion, à parer les autels, à entretenir les lampes et à recevoir les pèlerins.

Le lieu précis de l'Agonie du Sauveur se trouve sous le maître-autel. Les lampes qui brûlent continuellement au-dessus attestent la vénération dont ce lieu est l'objet.

(*A suivre.*)

FR. DÉSIRÉ, *M. Obs.*



## CORRESPONDANCE DE ROME

Le pèlerinage espagnol. — Le grand évènement du mois dernier à Rome est sans contredit le pèlerinage espagnol. Comme le firent, il y a deux ans et demi les ouvriers français, leurs frères

d'Espagne ont voulu témoigner leur reconnaissance non moins que leur amour envers le Pontife qui s'est montré leur bienfaiteur et leur père, envers celui que la voix populaire a proclamé "*le Pape des Ouvriers.*" Cette réponse de l'Espagne, comme celle de la France, à l'Encyclique "*Rerum novarum*" constitue un grand acte religieux et social dont l'opportunité et l'efficacité ne peuvent être niées. Le Souverain Pontife le constatait lui-même dans son admirable discours du 19 avril. " Cette grandiose manifestation est la réalisation éloquente de notre pensée et du désir ardent qu'a notre cœur de voir fraterniser ensemble toutes les classes sociales, sous l'égide de la *charité chrétienne, qui est le lien de la perfection.*"

Venus de l'Espagne et de ses lointaines colonies d'Amérique et d'Océanie, ces 17,000 ouvriers semblaient représenter le monde tout entier, l'ancien et le nouveau, lorsqu'ils déposaient aux pieds du grand Pontife l'expression de leur amour et de leur reconnaissance. Divisés en deux groupes de chacun 7 à 8,000 pèlerins, ils sont venus pleins de foi et d'enthousiasme, sans se laisser intimider à leur départ, par les insultes, les menaces et même les coups des francs-maçons espagnols, sans se laisser arrêter par la crainte de devoir subir, à leur arrivée à Rome, quelque manifestation anticléricale et maçonnique comme celle dont furent victimes, en 1891, les ouvriers français. Grâce à la paternelle attention du Souverain Pontife, les membres des deux groupes ont pu jouir des mêmes faveurs et des mêmes fêtes. Les uns comme les autres ont été témoins de la pompe avec laquelle se célèbrent les fêtes de la béatification des Serviteurs de Dieu ; les uns comme les autres ont pu assister, à Saint-Pierre, à la messe du Saint Père et à la touchante audience qui la suivit. Deux fois le *Te Deum* a été chanté pour remercier Dieu d'avoir donné à son Eglise deux nouveaux protecteurs, deux fois le Pape est descendu à Saint-Pierre pour célébrer les saints mystères et recevoir les chers ouvriers de l'Espagne.

\* \* \*

Les fêtes de la béatification. — Le Dimanche 15 avril, les pèlerins du premier groupe ont assisté à la béatification d'un de leurs compatriotes, le Vénérable *Jean d'Avila*, prêtre séculier et confesseur de Ste Thérèse ; ceux du second groupe ont été témoins le dimanche suivant, des mêmes honneurs rendus à un autre espagnol, le Vénérable *Didace de Cadix*, prêtre de l'Ordre

des Frères Mineurs Capucins. Depuis 1870, ces fêtes se célébraient pour ainsi dire à huis-clos dans la salle de la *Loggia*, au-dessus du vestibule de Saint-Pierre. Mais cette salle, bien que pouvant contenir environ quatre mille personnes, était insuffisante pour recevoir tous les pèlerins espagnols et pourtant ils avaient tous le désir d'être admis à ces solennités. Léon XIII l'avait prévu et il avait donné l'ordre de tout disposer de telle sorte que les fêtes de la béatification pussent se célébrer dans la Basilique de Saint Pierre. Ses ordres furent exécutés et les pèlerins espagnols ne furent pas seuls à profiter de cette touchante attention du Pape. Ceux qui habitent Rome actuellement et qui n'avaient jamais assisté aux splendides fêtes d'autrefois ont pu se faire une idée de ce qu'étaient avant 1870, les solennités de la Basilique Vaticane. La décoration du temple était magnifique : les piliers et les murailles depuis la confession jusqu'à l'autel de la chaire de Saint Pierre, disparaissaient sous des tentures rouge et or, disposées avec art ; l'apothéose du Bienheureux avait été élevée, au milieu d'une gloire, au-dessus de la chaire du Prince des Apôtres ; plus de 400 lustres en cristal avaient été suspendus en couronne autour de l'apothéose et la lumière des quatre mille cierges dont ils étaient chargés illuminait toute cette partie de la Basilique et surtout la douce image du Bienheureux rayonnant dans la gloire. C'était féerique.

\*  
\*  
\*

Le Pape acclamé dans Saint Pierre. — Le matin eut lieu la cérémonie de la Béatification ; le soir, soixante mille personnes se pressaient dans la Basilique pour unir leur prière à la prière du Pape qui devait venir s'agenouiller lui aussi devant le nouveau Bienheureux et réclamer son intercession. A son entrée dans le Temple il est acclamé par la foule ; les applaudissements et les cris de "*Vive le Pape Roi*" ne discontinuent pas. Tout à coup se fait entendre une voix faite de milliers de voix mâles et énergiques ; cette voix domine les acclamations et résonne bientôt harmonieuse sous la coupole de Saint Pierre, c'est la voix de l'Espagne qui redit au Vicaire de Jésus-Christ son inviolable fidélité : voici la traduction de cet hymne :

D'une voix ferme, d'un front serein,  
En face du monde, chantons notre foi :  
L'Eglise du Christ-Dieu est notre mère,  
Le roi prisonnier de Rome est notre Père,

Plutôt mourir que de l'abandonner.  
Du peuple espagnol noble et loyal  
Le cri toujours sera :  
Hurle l'enfer, rugisse Satan.  
La foi de l'Espagne ne mourra pas !

L'émotion est à son comble. Cette explosion d'acclamations enthousiastes, ces chants dont l'énergie était encore accentuée par la foi des pèlerins semblent soulever le Souverain Pontife sur la *Sedia gestatoria*, et tandis qu'il passe souriant et bénissant, les fronts s'inclinent et de douces larmes coulent de tous les yeux.

\* \* \*

Audience des pèlerins espagnols. — Quelques jours après la cérémonie de la Béatification, le Pape descendait de nouveau à Saint-Pierre pour célébrer le Saint Sacrifice et bénir la foule des pèlerins. Si la scène de la visite du Pape, acclamé le dimanche par soixante mille personnes, a été plus grandiose, celle de la messe de l'audience a été plus intime et plus touchante encore. Le Cardinal Archevêque de Séville lut avec conviction et avec feu une magnifique adresse, un vrai chant d'admiration, d'amour et de dévouement. Derrière lui, huit mille Espagnols suspendus à ses lèvres, frémissaient et ne pouvaient contenir leurs applaudissements en entendant ce noble langage qui traduisait si bien leurs sentiments. Le Pape était rayonnant. Son discours, en réponse à l'adresse, mit le comble à l'enthousiasme. Il releva l'importance sociale et politique du pèlerinage. Il flétrit les faits de Valence, attentatoires à la liberté et à l'honneur de l'Espagne. Il loua l'attitude protestatoire des Cortès en pareille occurrence et donna ensuite la parole à Mgr Merry del Val, son dévoué et sympathique Camérier, participant pour redire en espagnol, aux pèlerins les paroles émues qu'il venait de prononcer. Après les discours, diverses confréries espagnoles, les commissions du pèlerinage, tout l'équipage du *Léon XIII*, l'un des navires qui ont transporté les pèlerins, se sont avancés aux pieds du Pape, baisant sa mule, son anneau et recueillant les plus aimables paroles.

De quel vaisseau êtes vous capitaine, dit le Pape au chef des matelots qui lui sont présentés? — Du *Léon XIII*, répond fièrement l'officier. — Vous êtes donc mon capitaine, répond Sa Sainteté. — Vive mon roi Léon XIII, s'écrie alors de sa voix de stentor le catholique marin, qui, dans tous ces jours-ci, n'a cessé de donner le signal des acclamations les plus enthousiastes: "Vive

le Pape Roi ! Vive le Roi de la catholicité toute entière ! ” —  
Et la foule de faire écho redisant avec plus d’amour et d’énergie  
encore son hymne national :

Le Roi Prisonnier de Rome est notre Père,  
Plutôt mourir que de l’abandonner !

\* \* \*

Centenaire de Pie IX. — Le pèlerinage espagnol a clôturé  
avec majesté les fêtes jubilaires de Léon XIII et il a inauguré avec  
une piété touchante celles de la naissance du bien aimé Pie IX.

Les deux groupes de pèlerins se sont succédés au tombeau du  
vénéré Pontife, dans l’Eglise de Saint-Laurent hors les murs.  
L’affluence fut si considérable, qu’ils ne purent pénétrer tous en-  
semble dans la Basilique. Pendant plus d’une heure, plusieurs  
prêtres ne cessèrent de distribuer la sainte communion au chœur  
et aux autels latéraux. Après l’action de grâces, les pèlerins des-  
cendirent dans la crypte où se trouvait le tombeau de Pie IX.  
Agenouillés près de l’urne qui renferme les ossements du bien-  
aimé Pontife, ils semblaient ne pouvoir s’en détacher, la baisant  
avec amour et y faisant toucher leurs objets de piété. Il fallut  
les presser de se retirer pour faire place à ceux qui attendaient  
leur tour avec impatience. D’autres pèlerinages sont attendus à  
Rome et à Lorette à l’occasion du centenaire, entr’autres une  
députation de Sinigaglia, qui doit venir déposer une magnifique  
couronne de bronze sur le tombeau du grand Pontife.

\* \* \*

Réparation d’un sacrilège. — Un horrible sacrilège qui  
a jeté la consternation dans le cœur des bons Romains, a été  
commis dernièrement dans la chapelle de l’hospice laïcisé de  
*Termini*. Ces crimes, qui se renouvellent, hélas souvent, dans  
les établissements où la crainte de Dieu n’est plus enseignée, sont  
les fruits de l’éducation moderne et nous montrent quelle géné-  
ration d’incrédules et d’impies le libéralisme nous prépare pour  
l’avenir. L’outrage appelait la réparation ; elle eut lieu dans plu-  
sieurs églises de Rome. Nos Tertiaires d’*Araceli* ont voulu orga-  
niser eux aussi une cérémonie de réparation et ils l’ont fait avec  
un grand esprit de foi et de piété. Le matin, ils se réunissaient  
au pied de la sainte Table pour faire tous ensemble la commu-  
nion réparatrice, le soir ils se sont retrouvés pour parcourir les  
stations du Chemin de la Croix et chanter le *Miserere*, implo-

rant le pardon des coupables et priant le Seigneur de détourner de dessus leur tête les châtimens que méritent pareilles abominations.

\*  
\* \*

Nouvelles du Rme Père Général. — Le Rme Père Général nous a quittés à la fin du mois dernier, pour faire la visite des couvents de la Bosnie. Après avoir salué N-D. des Anges, à Assise, et imploré la bénédiction de notre Séraphique Patriarche, sa Paternité Rme s'est embarquée à Ancône et a traversé heureusement l'Adriatique, s'arrêtant d'abord à Zara en Dalmatie, où une magnifique réception lui fut faite. Non moins solennelle et importante fut celle que lui firent à Mostar nos Pères de l'Herzégovine, où l'avait accompagné le T. R. P. Augustin Zubac, Définitéur Général de cette Province.

\*  
\* \*

Nouvelles du collègue St Antoine. — Le Souverain Pontife a nommé Consulteur de la S. Congrégation des Indulgences et des Saintes Reliques, le T. R. P. Pierre de Monsano, de la Province des Marches. Ce Religieux s'est distingué par d'importants travaux, publiés dans les *Acta Ordinis*, sur les indulgences ; il réside à Rome, dans la Curie Généralice, depuis quinze ans. Autrefois Secrétaire Général de l'Ordre, il a été élu Définitéur Général au Chapitre de 1889.

Le R. P. Candide Mariotti, qui s'occupe avec tant de zèle de la Canonisation et de la Béatification des membres de l'Ordre morts en odeur de sainteté, est heureux d'annoncer la nouvelle édition italienne des *Œuvres de la Bienheureuse Baptista Varani*, Clarisse de Camerino, dont la cause de Canonisation est introduite et aboutira bientôt, nous l'espérons. Ces oeuvres, qui étaient très estimées par St Alphonse de Liguori et d'autres saints des siècles derniers, contiennent des écrits inédits et viennent d'être approuvées par la Sacrée Congrégation des Rites. Elles forment un beau volume in-8, qu'on peut se procurer au Collège Saint-Antoine. Nous savons qu'une traduction française paraîtra aussi bientôt.

La mort ne se lasse pas de frapper parmi nous et de n'épargner aucun âge. En janvier, deux Pères de la Curie, l'un dans la force de l'âge et l'autre encore jeune, nous quittaient pour un monde meilleur ; peu après, c'était le vieux Frère Philomène, le compagnon de *Fra Antonio* dont il a été ici question plusieurs fois,



au Sacré-Cœur de la Ferrandière, Mgr Dupuch, votre digne prédécesseur, voulut bien accueillir l'offrande faite par nous à son diocèse d'une statue de la *Vierge fidèle*, destinée à dominer la ville d'Alger et à propager ainsi le culte de notre Mère Immaculée. En bénissant cette statue, symbole d'espérance, Monseigneur renouvela dans l'effusion de son cœur la consécration de son diocèse à la Sainte Vierge, voulant bien désormais confondre les Enfants de Marie avec le troupeau bien-aimé que Dieu avait confié à sa sollicitude. Une ordonnance épiscopale, datée du même jour, nous assurait des prières communes en mémoire de cette offrande. Chaque membre de notre chère congrégation aime à conserver cette ordonnance, à laquelle est apposé le sceau de Monseigneur.

Depuis cette époque si consolante pour des Enfants de Marie, nos cœurs ne peuvent perdre de vue cette précieuse effigie de la *Vierge fidèle*. Elle devait d'abord être placée sur la terrasse épiscopale ; nous apprîmes que divers obstacles s'y étaient opposés. Nous osâmes réclamer qu'en attendant la place qui lui était destinée, elle fût confiée aux soins de nos dignes mères du Sacré-Cœur ; mais les Trappistes, possesseurs momentanés de ce précieux dépôt, ne purent se décider à s'en dépouiller, et nous savons que les choses en sont encore là aujourd'hui. Si nous rappelons tous ces souvenirs à Votre Grandeur, c'est que le moment nous semble venu de donner à cette statue une place digne de notre Mère Immaculée. Nous apprenons, Monseigneur, les efforts de votre zèle pour élever une chapelle à la Sainte Vierge, et nous réclamons pour la *Vierge fidèle* de dominer Alger du haut de ce sanctuaire, comme elle domine Lyon de notre chère colline de Fourvières. En attendant l'exécution d'un projet cher à votre cœur pastoral, nous serions heureuses de voir notre premier vœu rempli, celui de savoir cette statue déposée dans la maison du Sacré-Cœur.

Veillez agréer, etc ;

De Votre Grandeur,

Les très humbles servantes,

L. DE JERPHANION, L. CHANEVAY-DUGUENT,

BIED-CHARRETON.

Lyon, 21 mars 1855

Aucune hésitation n'était permise. Mgr l'Évêque d'Alger se rendit à la Trappe pour y redemander l'image de Marie. Écoutons le récit de l'historien de la pieuse Agarithe: "C'est cette statue de Marie, donnée par les élèves du Sacré-Cœur de Lyon, que Mgr Pavy vint, un jour, réclamer à la Trappe par ces paroles : " Vous avez fait de cette madone la gardienne de votre maison, c'est bien, mais aujourd'hui, je viens vous la demander pour en faire la reine de l'Afrique !..." Les Pères déclarèrent à Monseigneur que la statue lui appartenait ; mais qu'ils ne feraient pas à leur mère l'injure de la descendre eux-mêmes de la place où ils l'avaient mise, pour la renvoyer de leur monastère.

L'Évêque se chargea donc de cette opération, et le lendemain un chariot amenait à la Vallée des Consuls cette statue que les ouvriers déposèrent sur la paille pour ne pas l'endommager. Mademoiselle Agarithe accourut en toute hâte auprès de sa nouvelle Reine qui venait prendre possession de ces lieux. Elle ne souffrit pas qu'elle restât plus longtemps sur cette paille. Elle s'empressa de l'entourer d'honneurs, d'amour et de prières. Elle l'orna de fleurs et de verdure, fit brûler devant elle des lampes et des cierges, jusqu'au moment où elle fut solennellement érigée sur son piédestal de marbre, au-dessus de l'autel où Mgr Pavy vint célébrer, au milieu de nombreux fidèles, la première messe du pèlerinage.

Ce jour-là, une récompense bien méritée attendait la pieuse Agarithe. Au moment de la communion, Mgr Pavy, ne voyant pas la fondatrice du pèlerinage au premier rang de la table sainte, l'appela à haute voix au milieu de la foule des pèlerins, des prêtres, des religieux et religieuses qui se pressaient à cette touchante cérémonie. Elle était, comme toujours, modestement retirée dans un coin de la chapelle, en attendant que tout le monde eût passé pour prendre la dernière place au banquet eucharistique. Elle dut s'exécuter à la voix de son Evêque qui lui ordonnait d'approcher ; et c'est ainsi que cette humble fille a été la première à recevoir la sainte communion au pèlerinage de Notre-Dame d'Afrique.

C'est le troisième dimanche de septembre, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, qu'eut lieu la bénédiction de la chapelle provisoire et que cette première messe y fut célébrée. Cette date resta gravée dans le cœur d'Agarithe, d'abord parce que, à cause des souffrances de toute sa vie, elle aimait surtout, nous l'avons

dit, à honorer Marie sous le vocable de Notre-Dame des Sept-Douleurs ; “ *et puis, disait-elle, Notre-Dame d’Afrique sera particulièrement la consolatrice des affligés.* ” Elle disait vrai : les catholiques d’Algérie et les mères chrétiennes du monde entier en savent quelque chose aujourd’hui, car elles ont là un centre d’association et de prières perpétuelles. Bien des grâces de consolation y ont été obtenues, bien des larmes y ont été essuyées !

Cependant la foule des pèlerins augmentait chaque jour davantage depuis que la petite chapelle dominait la montagne. A certains jours de fête surtout, le concours devenait tel, qu’une partie des fidèles devait rester dehors, exposée à toutes les ardeurs d’un soleil brûlant. Agarithe était heureuse d’une telle affluence, mais elle souffrait de voir que tous ne pouvaient s’agenouiller en même temps aux pieds de leur mère pour faire monter vers elle leur prière : La foi, disait-elle, y gagnerait et les grâces n’en seraient que plus abondantes.

Elle fit part de ses réflexions à Mgr Pavy, qui comprenait, lui aussi, la nécessité de faire davantage encore ; mais les ressources lui manquaient. Agarithe, dans sa foi vive et simple comme celle des saints, se tourna alors du côté de Saint Joseph : “ C’était sur la terre le procureur de la Sainte Famille, aimait-elle à répéter, il a travaillé trente ans à la sueur de son front pour la faire vivre, il ne peut pas trouver mauvais qu’on s’adresse aujourd’hui à sa sollicitude quand on veut honorer, ici-bas, Jésus et Marie.”

Le bon saint Joseph exauça la confiance d’Agarithe au delà de toute prévision. Les bénéfices de ses ventes produisirent une somme relativement importante que la pauvre fille fut heureuse de déposer entre les mains de Mgr Pavy. “ Voilà pour la première pierre, lui dit-elle, commencez le monument, et il faudra bien que saint Joseph fournisse de quoi l’achever.”

L’Évêque d’Alger se décida donc à compléter son œuvre : il résolut d’élever à Notre-Dame d’Afrique un monument digne d’elle, et capable de contenir la foule si nombreuse qui, les jours de fête, se pressait déjà autour de la Madone.

Que de traits admirables, que de lumières vraiment inexplicables, au point de vue de la nature ! Quelles preuves nous pourrions citer encore, de la part que ces deux saintes filles eurent par leurs exemples, par leurs prières et par leurs conseils au développement du pèlerinage ! Qu’il nous suffise de dire que jusqu’à la fin, et pendant vingt-cinq ans, elles se sont faites les servantes,

ou, comme elles le disaient elle-mêmes, les esclaves du sanctuaire, lui créant des ressources par la vente des objets de piété, par leur travail ; mettant leur honneur, leur gloire, à remplir dans l'église les plus humbles offices ; passant en prières dans leur petit coin, c'est l'expression dont elles se servaient, tout le temps qu'elles n'employaient pas à de rudes labeurs ; jeûnant comme les anciens anachorètes, car elles ne prenaient d'ordinaire, comme on l'a vu, qu'un peu de pain et d'eau, avec quelques légumes ; pleines de foi surtout dans l'achèvement et le complément de l'œuvre à laquelle la Sainte Vierge les avait visiblement associées ; répondant à toutes les objections, inspirant tous les courages, même, comme on l'a vu, celui de l'Évêque, bien courageux pourtant, dont il nous faut maintenant raconter les travaux.



## **LA TUNIQUE SANS COUTURE DE NOTRE-SEIGNEUR,** **exposée à Argenteuil, pres Paris.**



Le 14 mai dernier, quarante mille personnes assistaient à l'exposition de la sainte Relique d'Argenteuil. Après les cérémonies pontificales, les fidèles étaient admis à la vénération de la sainte Tunique. C'était le prélude des solennités exceptionnelles qui allaient se dérouler jusqu'au 10 juin, en l'honneur de l'insigne Relique que depuis des siècles on a regardée comme étant la Tunique intérieure que portait le Sauveur au moment de la flagellation. De récentes déclarations de la Congrégation des Saintes Reliques ont reconnu l'authenticité de cette Relique.

La dernière solennité générale eut lieu en 1680, quand la sainte Tunique fut transférée dans un reliquaire précieux donné à cet effet par la Duchesse de Guise. La solennité de cette année a été rehaussée par la présence de plusieurs Cardinaux et Evêques, dont quelques-uns sont venus d'Angleterre, d'Irlande et des Etats Unis. Argenteuil est une petite ville du diocèse de Versailles, à quelques milles de Paris.

Vbici ce que rapporte la tradition concernant cette insigne Relique. Ce serait une Tunique sans couture confectionnée par la T. Ste Vierge pour l'Enfant Jésus, dès ses jeunes années et qui aurait grandi avec le Sauveur. Jésus en fut dépouillé au

moment de la flagellation, puis elle lui fut remise et il en fut dépouillé de nouveau pour le crucifiement. C'est cette Tunique que les soldats tirèrent au sort, au rapport de l'Évangile. Après la Pentecôte, elle fut achetée par des disciples et cachée dans une église de Galatie. Au temps de l'invasion des Perses, elle fut sauvée d'une complète destruction par un certain Siméon qui la remit à Ste Hélène à Jaffa. Enfin elle fut donnée par l'impératrice Irène à Charlemagne qui, en l'an 800, la déposa dans le couvent d'Argenteuil dont l'une de ses filles était abbesse.

Cette Tunique est loin d'être complète aujourd'hui. La manche gauche manque complètement et on a coupé une grande pièce du même côté. Elle a environ cinq pieds de long sur trois et demi de large. Son tissu, composé de poils de chameau, a dû être fait à la main. Sa forme ressemble à une dalmatique. Vue dans son reliquaire, elle paraît presque noire, mais regardée à la lumière, elle prend une teinte rougeâtre semblable à une rose desséchée.

Chaque année la châsse est portée en procession dans l'église tous les jours dans l'après-midi, depuis la fête de l'Ascension jusqu'au lundi de la Pentecôte, après quoi les fidèles sont admis à la voir dans la sacristie ; mais c'est un événement rare quand on la déploie entièrement. Cette année, sur l'ordre du Souverain Pontife, les fêtes ont été prolongées de près d'un mois et ont pris une pompe inaccoutumée.

Plusieurs villes revendiquent l'honneur de posséder une Tunique du Sauveur ; la plus célèbre est à Trèves où l'impératrice Ste Hélène l'envoya au commencement du quatrième siècle. Il n'y a rien d'in vraisemblable à cela, car il est parfaitement établi que Notre-Seigneur très probablement portait trois vêtements : une tunique, une robe et un manteau. La Relique d'Argenteuil serait la tunique intérieure et celle de Trèves, une robe extérieure. Ou bien encore ces diverses tuniques ou robes appartiendraient à des époques différentes de la vie du Rédempteur.

## Géoniqué Françaisainé

---

MISSIONS FRANCISCAINES. — Au commencement de Juin, cinq novices canadiennes quittaient le couvent des Franciscaines Missionnaires de Québec. L'adieu qu'elles disaient à leurs sœurs d'ici et à leurs familles est peut-être éternel.

Après qu'elles auront visité les maisons de leur Institut en Angleterre et en France, nos courageuses missionnaires se rendront à Rome terminer leur noviciat, et c'est de Rome qu'elles partiront pour les Indes ou la Chine. Les religieuses franciscaines ont, dans ces lointains pays, de nombreuses missions que Léon XIII bénit et protège d'une manière spéciale. Nous savons combien le grand Pape aime le courage et le dévouement. Aussi entre autres témoignages de son affection pour ses filles missionnaires, Sa Sainteté les admet à entendre sa messe toutes les fois que ce désir lui est manifesté. Les Franciscaines savent profiter de cette faveur surtout quand elles partent pour les missions étrangères. C'est aux pieds du Saint Père qu'elles vont fortifier leur courage et leur piété, avant de se livrer entièrement à l'adoration du T. S. Sacrement et au service de l'apostolat

Les noms des voyageuses sont : les Mères Marie Andréa, Marie Claudia de l'Immaculée Conception, Marie de St Bernard, et les Sœurs Marie de St Alexandre et Marie de St Frédéric. Une alsacienne, sœur Marie Alexandra, retourne en Europe.

Bon voyage à nos missionnaires canadiennes.

LES FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE A STE ANNE. — Le 16 juin, S. G. Mgr Bégin installait les Franciscaines Missionnaires de Marie à Ste Anne de Beaupré, dans l'ancien établissement des Sœurs de Charité. Outre l'adoration du T. S. Sacrement, elles auront pour but de recevoir des malades et des dames pensionnaires ou retraitantes, surtout à l'époque des pèlerinages.

NOUVEL EVÊQUE FRANCISCAIN. — Le R. P. Césaire, de notre Province de France, missionnaire en Chine, vient d'être nommé vicaire apostolique du Chan-tong ; nous aurons occasion d'en parler de nouveau.

RETRAITES DU TIERS-ORDRE DE MONTRÉAL. — Les deux Fraternités du Tiers-Ordre de Montréal ont eu leur retraite annuelle. Elles ont été prêchées par le R. P. Arsène, Gardien du couvent. Les Frères et les Sœurs ont suivi avec beaucoup d'empressement ces saints exercices. Le jour de la clôture, ont eu lieu de belles cérémonies de vêtue et de profession. Vingt postulants parmi les frères, et soixante postulantes parmi les sœurs ont revêtu les livrées séraphiques, six novices parmi les frères et trente parmi les sœurs ont pris l'engagement définitif d'observer la Règle du

Tiers Ordre. Tout fait espérer que la retraite produira de bons fruits.

Une décision importante a été prise par le R. P. Arsène, à la suite de la visite. Tout membre qui dans le cours de l'année manquera trois fois, à la réunion mensuelle, sans donner de raisons sérieuses de son absence, sera exclu de la Fraternité.

L'assistance aux réunions mensuelles, est une condition essentielle pour la prospérité de la Fraternité et la ferveur de ses membres. C'est ce que certains Tertiaires ne semblent pas comprendre, soit qu'ils se contentent d'être tertiaires isolés, soit que faisant partie de la Fraternité, ils profitent du moindre motif pour ne pas assister aux réunions. Sans doute la décision prise leur ouvrira les yeux.

Nous signalons cette mesure comme pouvant être adoptée avec beaucoup de fruit par d'autres Fraternités.

---

**BIBLIOGRAPHIE.** — **VIE DE Michel Alexandre Petitnicolas, MARTYR EN CORÉE, PAR LE Père Désiré, RELIGIEUX FRANCISCAIN.** — I VOL. IN-12 DE 400 PAGES, ILLUSTRÉ. — PRIX 60 cts. — *librairie CADIEUX ET DEROME, 1603, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.*

Cet ouvrage contient la vie d'un modeste missionnaire dont on a peu parlé. Il le prend à son berceau, nous déroule sa vie de petit écolier et d'élève du petit et du grand séminaire, nous le montre à l'œuvre pendant une année de ministère paroissial et nous fait assister à toutes les douleurs, toutes les séparations, tous les dangers et toutes les joies, toutes les privations et toutes les fatigues de la vie du missionnaire dans une mission paisible d'abord et pendant dix ans dans la mission la plus meurtrière qui ait existé, pour terminer par les tortures les plus atroces et l'effusion de son sang pour son attachement à la Foi.

Le héros de cette histoire ne paraît pas avoir été privilégié dès sa naissance, comme on a coutume de nous dire dans presque tous les livres de ce genre. La vérité est que le jeune Michel Petitnicolas fut un espiègle de première force jusqu'à son entrée au grand séminaire. En cela il n'y a pas de mal, du moment que le sujet ne tombe pas dans l'excès. Ce caractère vif et entreprenant, avec la bonne éducation de la famille et du séminaire,

devait donner les résultats les plus précieux. Il fit de Michel Petitnicolas, un des missionnaires les plus zélés et les plus précieux de l'Eglise de Corée.

L'auteur nous le montre ainsi à l'œuvre dans les diverses phases de sa vie ; il n'a pas eu besoin de recourir aux charmes du style : les faits si émouvants qu'il raconte le rendent éloquent.

Le lecteur studieux y découvrira une intéressante étude d'un caractère magnifique.

Ceux qui aiment les narrations émouvantes trouveront dans ce livre les impressions les plus saisissantes, les plus nobles et les plus vraies.

Ce livre est instructif par suite des détails qu'il donne sur un pays inconnu jusqu'ici du plus grand nombre et parce qu'il nous montre les travaux gigantesques des missionnaires pour la prédication de l'Evangile.

Nous recommandons ce livre. Sa lecture est attrayante ; malgré soi on s'attache à ce beau caractère et la vue de ses souffrances fend le cœur en même temps que sa joie extraordinaire étonne.

L'auteur n'est pas absolument inconnu de tous nos lecteurs. En remaniant cet ouvrage, le P. Désiré à écrit la vie de son oncle :

Brochure sur la Portioncule. — Dans quelques jours, la *librairie* Cadieux et Derome aura en vente une brochure excellente et très utile aux personnes qui veulent profiter de l'Indulgence de la Portioncule. La première partie traite de l'historique de cette Indulgence et des conditions pour la gagner. La seconde comprend des exercices variés pour 20 visites.

Le prix est de 5 cts l'unité, 50 cts la douzaine et \$ 4.00 le cent.

## REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A

### NOTRE BON FRÈRE DIDACE



Declaration. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de Notre Mère la Sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

Avis — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque

faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. Toute relation devra être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison. Nous garderons toute la discrétion exigée et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

Montréal. — 13 Nov. 1893. Monsieur et Madame N. Bernier témoignent de leur reconnaissance envers le bon Frère Didace pour des grâces obtenues par son intercession, tout en lui demandant bien pardon d'avoir un peu trop négligé de les faire inscrire dans la *Revue*. J'étais pris d'un rhumatisme qui me clouait sur mon lit et me faisait beaucoup souffrir. Le quatrième jour d'une neuvaine faite au bon Frère Didace, je me suis rendu à mon atelier et j'ai travaillé sans perdre de temps, à la grande surprise de mon médecin qui me prédisait une rechute de cette maladie dans la quinzaine. La rechute n'a pas eu lieu, et j'ai toujours travaillé jusqu'à présent, c'est-à-dire voilà environ un an. Mille remerciements au bon Frère Didace. Une autre fois, une attaque de grippe s'étant concentrée sur les poumons, m'avait jeté dans une fièvre qui me faisait extravaguer, et je devenais comme enragé. A peine une neuvaine au bon Frère eût elle été faite que je me sentis soulagé. Aussi, je me plais à publier à la gloire de ce grand bienfaiteur mes sentiments de gratitude, d'autant plus que je lui dois plusieurs autres grâces trop intimes pour être publiées.

N. BERNIER

Ste. Cunégonde. — 20 Nov 1893. Depuis plusieurs semaines je souffrais d'un mal de dents qui avait persisté malgré tous les remèdes que j'avais employés. Hier matin la douleur était devenue si intolérable que je ne savais plus que faire. L'idée me vint alors de demander ma guérison au bon Frère Didace. Je lui promis un chapelet en faveur des Ames les plus délaissées du Purgatoire, ainsi que la publication de la faveur qu'il m'accorderait. Ayant appliqué avec foi son image sur la partie douloureuse, je sentis le mal diminuer puis disparaître entièrement. Remerciement et confiance au bon Frère Didace !

DAME NOÉ PLOUFFE

Escanaba — 30 Nov. 1893. Etant malade dans le bois, loin des médecins et de l'église, j'ai senti un soulagement considérable après m'être adressée au bon Frère Didace. Je viens remplir ma promesse de vous communiquer cette faveur.

DAME ELEUSIPPE LEMAY *tertiaire*

## N'oublions pas nos bien-aimés Défunts.

M. F. X. Béfort, décédé à Sorel, le 21 Avril, après 3 jours de profession.

Dame Maxime Gauthier, décédée à Sorel, après avoir fait profession aux Trois-Rivières le 5 novembre 1878.

Dlle Léopoldine Cloutier, décédée en Juin, à Ste Rose, après 3 ans de profession.

### R. I. P.

## Indulgences que l'on peut gagner dans le mois

### Indulgences Plénières.

Tous les jours, les nombreuses indulgences plénières et partielles du chemin de la Croix.

En récitant six *Pater*, *Ave* et *Gloria*, nombreuses indulgences plénières et partielles, une fois par mois pour les Tertiaires, et chaque jour pour les Cordigères. Pour gagner ces indulgences et celles du chemin de la Croix, la confession et la communion ne sont pas requises.

Le jour de la réunion mensuelle et un jour du mois, au choix de chaque Tertiaire, moyennant la confession, la communion et la visite d'une église ou d'un oratoire public.

### Indulgences Partielles.

La visite prescrite aux Tertiaires pour les indulgences des Stations de Rome, doit régulièrement se faire dans l'église où est érigée la fraternité. Tout Tertiaire qui en serait empêché, peut satisfaire à cette condition en visitant son église paroissiale. La visite de l'église paroissiale peut même suppléer à la visite des églises du premier, du deuxième Ordre, et du Tiers-Ordre régulier, si l'on ne peut s'y rendre pour gagner les indulgences qui exigent cette visite. Dans ce cas, il faut remplir les autres conditions exigées, qui sont la confession, la communion pour les indulgences plénières, la visite, et la récitation de trois *Pater*, *Ave* et *Gloria*. Telles sont les conditions des indulgences à gagner dans les églises franciscaines.

Indulgence de 300 jours, pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par Sa Sainteté Léon XIII.

Chaque jour, 207 quarantaines et 300 jours, moyennant la récitation de trois *Pater*, *Ave* et *Gloria* en l'honneur de la Très Sainte Trinité, et la visite d'une église franciscaine, ou, si l'on ne le peut, de l'église paroissiale.

A la même condition, 198 ans et autant de quarantaines, chaque samedi et chaque dimanche de l'année.

À la même condition, 100 jours tous les vendredis de l'année.

A la même condition, 256 ans et 50 quarantaines, tous les jours de fêtes de nos Saints des trois Ordres.

Le 8 et le 14, 7 ans et 7 quarantaines.

Indulgences privilégiées, pour les personnes qui assistent aux offices de la Visitation dans la chapelle des PP. Franciscains, et récitent aux moins neuf *Pater Ave* et *Gloria* pour le bien de l'Eglise Romaine.

## CALENDRIER.

### Juillet

1. Fête du Très Précieux Sang de N.-S. Jésus-Christ.
2. Visitation de la T. Ste Vierge Marie.
4. Anniversaire de la Dédicace des églises appartenant aux trois Ordres de St François.
7. St Laurent des Brindes, prêtre, capucin.
8. Ste Elisabeth, reine du Portugal, tertiaire.
- 9; SS. Nicolas Pick et ses dix Compagnons martyrs de Gorcum, du premier Ordre.
14. St Bonaventure, Cardinal, Evêque, Docteur séraphique, huitième Général de l'Ordre.
15. Bse Angéline Marsciano, veuve, tertiaire.
16. Anniversaire de la canonisation de N. S. P. S. François.
18. B. Simon de Lypnica, prêtre du premier Ordre.
19. B. Jean de Dukla, prêtre du premier Ordre.
24. St François Solano, apôtre du Pérou, prêtre du premier Ordre.
25. St Jacques le Majeur, apôtre.
26. Ste Anne, mère de la T. Ste Vierge.
27. Bse Cunégonde, reine de Pologne, clarisse.
31. St Ignace de Loyola, Fondateur de la Compagnie de Jésus tertiaire.

**M. C. GALARNEAU**  
MARCHAND DE  
**CUIR ET FOURNITURES A CORDONNIERS**  
279 Rue Saint-Paul, 279  
MONTREAL.

---

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH**  
**CADIEUX & DEROME**  
**LIBRAIRES, EDITEURS, IMPORTATEURS**  
1603 Rue Notre-Dame, Montreal

Livres de Prières et de Piété, Livres Classiques, Fournitures  
d'Ecoles et de Bureaux, Articles Religieux et de  
Fantaisie, Tapisseries, Etc., etc.

---

**LESSARD & HARRIS**  
**Couvreurs, Plombiers**  
POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE, A AIR CHAUD ET A VAPEUR  
Toutes sortes d'ouvrages Electriques  
421½ RUE CRAIG, MONTREAL  
TELEPHONE 2194. J. W. HARRIS, Gerant

---

ETABLIE EN 1870  
**Laporte, Martin & Cie**  
**EPICIER EN GROS**  
COIN DES RUES NOTRE-DAME ET SEIGNEURS  
MONTREAL.

---

**NAZAIRE VERSAILLES**  
A CONSTAMMENT EN MAIN  
**VEAUX, MOUTONS, LARD, VOLAILLES**  
**ET LEGUMES DE TOUTES SORTES**  
412 St. James Street, Montreal  
TELEPHONE 2806.

---

**M. GARAND**  
NOTAIRE  
10 SAINT LAMBERT  
RESIDENCE; 29 AVENUE MONT ROYAL, VIS-A-VIS L'AVENUE LAVAL